



HUÎTRE

Amendement minéral pour la santé du sol.

Utilisable en Agriculture Biologique.

- Amendement minéral basique à action rapide.
- Permet de modifier le pH du sol.
- Est riche en minéraux et oligo-éléments.
- Renforce les tissus des plantes.
- Renforce les défenses immunitaires des plantes.
- Améliore la qualité nutritive de la plante.
- S'utilise en poudrage foliaire avec le basalte contre les insectes.
- Favorise la photosynthèse des plantes avec un poudrage foliaire.

Mode d'emploi :

Apport au sol :

- Épandre au sol de préférence en automne avant un travail du sol.
- Peut être mélangée avec des extraits fermentés de plantes, diluée dans de l'eau de pluie et arrosée au sol.
- Dosage pour sols : 40 g / m² au jardin.

Composition :

Poudre d'huître issue d'élevage ostréicole breton : (Ostrecal® broyé à 160 microns)

Précautions d'emploi :

Respecter le mode d'emploi et les doses prescrites.

Stockage :

Conserver dans un endroit sec, loin d'une source de chaleur.

Conditionnement :

Sac de 4,5 kg, 15 kg, big-bag 700 kg.

Norme :

NFU- 44 001

